



HAL
open science

Forme urbaine: une notion exemplaire du point de vue de l'épistémologie des sciences sociales

Dominique Raynaud

► **To cite this version:**

Dominique Raynaud. Forme urbaine: une notion exemplaire du point de vue de l'épistémologie des sciences sociales. Ph. Boudon, éd., Langages singuliers et partagés de l'urbain (Actes du Colloque LOUEST, CNRS UMR 7544), L'Harmattan, pp.93-120, 1999. halshs-00006241

HAL Id: halshs-00006241

<https://shs.hal.science/halshs-00006241>

Submitted on 25 Nov 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Forme urbaine: une notion exemplaire du point de vue de l'épistémologie des sciences sociales

Dominique Raynaud¹

Résumé. La notion de “forme urbaine” est employée régulièrement par les urbanistes, architectes, géographes et sociologues urbains. Elle présente un spectre de significations extrêmement large que l'article tente de circonscrire. Après avoir montré que la polysémie de la notion repose à la fois sur le laxisme terminologique de ces disciplines et sur la complexité même de la notion de forme (qui relève de trois familles étymologiques et sémantiques fort prolixes), il est proposé, non pas de régulariser l'usage de cette notion-piège, mais plutôt de préciser celui de concepts alternatifs (type urbain, tissu urbain, composition urbaine, modèle urbain, représentation urbaine, projet urbain, plan urbain) qui peuvent utilement se substituer à celui de forme urbaine.

Mots-clefs. Interdisciplinarité, forme urbaine, définition, usages, polysémie.

Le terme « forme urbaine » a été introduit dans les années 1970, à la suite de l'étude typologique de Venise de Muratori (1959), et de l'étude typo-morphologique de Padoue conduite par Aymonino et al. (1970). Dès le départ ce terme fut perçu comme un mot ayant un « spectre de significations » assez large, mais dont on pouvait espérer que sa propre histoire lui donnerait un jour des repères plus précis. Rien de tel n'est advenu. La parution de l'ouvrage de Richot, Feltz et al. (1985) a suscité les mêmes doutes quant au contenu de cette notion. « On peut regretter l'absence de définition rigoureuse du concept de forme urbaine », écrit Coudroy de Lille (1988: 332). Ensuite, les deux articles du *Dictionnaire de l'urbanisme*, consacrés respectivement à la « forme urbaine » (Lévy) et à la « morphologie urbaine » (Merlin) ont déploré les mêmes incertitudes. Merlin signale à ce propos, que « les concepts utilisés ne sont pas toujours clairs » et que ce flottement « traduit un manque certain de rigueur » (1988: 435), opinion d'ailleurs partagée à la même date par Genestier (1988: 5). Enfin, Burgel ne note pas non plus de progrès sensible dans la définition du terme. Il écrit: « Pénétrer dans l'univers des formes urbaines fait entrer dans un monde flou,

¹ Département de Sociologie, Université Pierre-Mendès-France BP 47 38040 Grenoble cedex 9, adresse électronique: dominique.raynaud@upmf-grenoble.fr, chercheur associé au Laboratoire d'architecture et de recherches épistémologiques sur l'architecture (CNRS UMR 220, Paris).

où se côtoient les constructions matérielles, les pratiques concrètes, les représentations des habitants et les idéologies des concepteurs » (1993: 161).

Qu'un terme ambigu puisse être l'objet d'occurrences fréquentes, à la fois dans les discours et les écrits pendant plus de vingt-cinq ans, ne manque pas de curiosité. Tout discours sur la forme urbaine est-il alors condamné à l'échec ? Pourquoi le spectre de significations du mot « forme urbaine » est-il aussi distendu ? Existe-t-il une communication effective dans la communauté des spécialistes de la ville, ou y constate-t-on plutôt une juxtaposition de monologues ? Qu'en est-il, enfin, de la scientificité du discours sur la forme urbaine ? Autant de questions que pose un terme toujours vivace, et pourtant toujours aussi opaque.

1. Origine de la polysémie

Du point de vue de l'analyse conceptuelle, le titre de ce colloque « Langages singuliers ou partagés de l'urbain », appelle une reformulation. On ne saurait en effet comprendre les raisons pour lesquelles une communauté s'est dotée ou non d'un langage intelligible par tous, en s'intéressant uniquement au résultat mais en se focalisant d'abord sur le processus, qui s'exprime plutôt en terme de transformations ou d'inflexions successives du contenu sémantique d'un mot. Les modèles — partiellement (mais non totalement) concordants — de Shannon et Weaver (1949), Eco (1992) et Sperber (1996) nous seront d'une aide précieuse, pour rendre compte du mécanisme élémentaire de cette transformation.

1. Les raisons de la transformation sémantique

Supposons que vous soyez en train de lire un article sur la forme urbaine (ce qui n'est pas trop éloigné de la réalité). Vous êtes en position de récepteur (R_2); je suis en position d'émetteur (E_1). Mais au moment de préparer cet article, je me trouvais moi-même en position de récepteur (R_1); alors que Lynch (1976), Pinon (1988) et bien d'autres se trouvaient en position d'émetteur (E_0). Si demain vous écrivez à votre tour un article sur le même sujet, vous serez alors en position d'émetteur (E_2), face à d'autres récepteurs (R_2), etc. Par conséquent, le terme de « forme urbaine » peut être considéré comme un artefact, qui circule dans les consciences au moyen de représentations publiques (graphiques ou phonétiques). Des premiers travaux de l'école italienne à nous, le

mot s'est transmis selon le schéma:

$$E_0 > R_0, E_1 > \dots > R_i, E_j > \dots$$

Qu'il y ait définition initiale du message, ou non, ne change rien à l'affaire: il existe toujours des pertes à chaque opération élémentaire de transmission, qu'elles soient dues à l'encodage, à la ligne ou au décodage (Shannon et Weaver, 1949). Dans le cadre du programme d'épidémiologie des représentations soutenu par Sperber (1996), ces pertes, adjointes à d'autres facteurs, sont à l'origine de l'écart observable entre plusieurs « représentations mentales » liées à la même « représentation publique »: c'est-à-dire, par exemple, la différence entre les significations que nous prêtons — vous et moi — au mot « forme urbaine ». Il va sans dire que toute transmission conditionne quelque parenté entre deux représentations mentales consécutives. C'est pourquoi une transmission peut être définie comme: « Un processus intentionnel ou non, coopératif ou non, et qui entraîne une similarité de contenu entre une représentation mentale chez un individu et un descendant causal de cette représentation chez un autre individu (Sperber, 1996: 139). Cette similarité ne résulte pas d'une réplique pure et simple, car la transmission modifie le contenu. Et selon Dan Sperber, cette transformation s'effectuerait « non pas de façon aléatoire, mais en direction des contenus qui demandent un effort mental moindre et qui entraîne des effets cognitifs plus grands » (1996: 75). On pourrait alors tenter d'expliquer les transformations sémantiques du mot « forme urbaine », de la façon suivante.

1) *La transformation résulte des limites de toute communication humaine* (cette explication équivaut à reconnaître l'existence de pertes au niveau de l'encodage, du décodage, ou sur la ligne). Ainsi, même si Lynch (1976) écrit de façon limpide, et si je suis parfaitement concentré sur son texte, il n'en reste pas moins que: a) certaines de ses idées auront été mal — ou pas du tout — codées; b) certaines idées, pourtant correctement énoncées, n'auront pas été l'objet d'un décodage optimal de ma part. La multiplication des transmissions élémentaires sur une longue chaîne suffit à expliquer que des déviations infimes au départ, puissent occasionner à terme de grands écarts, par le seul cumul des pertes successives.

2) *La transformation est induite par une optimisation du rapport effort/effet cognitif.* Une de ces optimisations est liée à la position du locuteur. Tous les locuteurs qui sont amenés à parler de « forme urbaine » ont été formés dans un cadre disciplinaire spécifique. Que nous soyons architectes, ur-

banistes, historiens, géographes, économistes, sociologues ou psychologues, la compréhension de cette notion — non seulement au sens littéral, mais aussi dans son épaisseur et son intérêt opératoire — dépend directement de notre capacité à la relier au stock des connaissances acquises. Or, ce savoir qui est toujours présent à l'arrière-plan de la réception, exerce en fait deux actions contraires: a) il facilite la compréhension du message, en le rattachant à des éléments connus; b) il déforme le message reçu en raison-même du point de vue qui lui est appliqué. Plus concrètement: si les notions de « forme » et de « morphologie » sont déjà connues dans un champ, il y a de grandes chances pour que le terme « forme urbaine » soit infléchi en direction de l'acception disciplinaire du mot. Toute compréhension suppose une action transformante des contenus.

3) *Enfin l'emprunt modifiant peut résulter d'une adaptation du message en fonction des valeurs et des intérêts du chercheur* — c'est là un phénomène bien étudié par la sociologie des sciences. Une telle analyse s'applique à l'emprunt: l'engouement pour le terme de « forme urbaine » dans les années 1970 peut être interprété en fonction de l'intérêt, puisque l'usage d'un mot récent peut donner une apparence de nouveauté à un discours des plus conventionnels, et augmenter les chances de publication ou la notoriété personnelle, tant au sein de la communauté scientifique qu'au sein du public. L'analyse rend compte aussi du caractère transformant de l'emprunt: un sociologue et un géographe auront tout intérêt à présenter la notion issue d'une autre région épistémique, comme appartenant à la sociologie ou à la géographie. Leur réflexion sera alors perçue comme un progrès effectué dans la discipline, ce qui peut être une nouvelle source de prestige parmi les pairs. On peut relier ce phénomène à l'idée d'un accroissement du « capital symbolique » (Bourdieu, 1976), mais le phénomène a été décrit en d'autres termes par la sociologie des sciences.

L'acclimatation d'une notion dans un champ peut d'ailleurs s'effectuer en s'appuyant sur les propos de quelque fondateur de la discipline. Ainsi, Lefebvre (1970) a-t-il sans doute acclimaté l'idée de « forme urbaine » en sociologie, en se référant au concept de morphologie développé antérieurement par Durkheim (1895) et Halbwachs (1938), pour lesquels elle désignait grossièrement l'étude du substrat matériel de la société. Lorsque Grafmeyer (1994) rappelle l'usage du mot « forme urbaine » dans le champ de la sociologie urbaine, c'est encore en s'appuyant sur une re-

définition de la morphologie proposée par Baechler (1990), qu'il justifie sa lecture².

Ces trois explications (bruit; optimisation cognitive; action modifiante des valeurs et des intérêts) ne sont sans doute pas les seules à pouvoir éclairer les transformations qui s'opèrent au cours d'une transmission, mais elles rendent compte adéquatement de ce que le support matériel du message — c'est-à-dire la concaténation des lettres *f o r m e u r b a i n e* — diffuse mieux et plus vite que son contenu n'est à même de le faire. Par ailleurs, elles suggèrent que les variations sémantiques les plus importantes pourront être observées entre les milieux sociaux constitués en disciplines ou en mouvements doctrinaux. (Et il n'est pas inutile de noter que, dans une certaine mesure, le problème qui est posé aujourd'hui rend compte d'une modification institutionnelle du courant d'échanges au sein de la communauté scientifique).

2. Des limites de la transformation sémantique

Il reste à savoir si la transformation qui affecte le sens que l'on prête à une étiquette nominale invariable, est un processus ouvert, ou non: autrement dit, s'il peut exister autant de représentations possibles que de locuteurs. Sperber a reconnu que certaines représentations sont sujettes plus que d'autres à la transformation. Il suggère par exemple que le taux de réplication varie en fonction du support des représentations. Le recours à une « mémoire externe » (support écrit) limite la transformation des contenus, puisqu'ils y sont explicités et que chacun peut s'y référer, soit pour confirmer sa propre interprétation, soit pour attaquer l'interprétation d'autrui. Dans le cas de la « mémoire interne » (plus généralement associée à la communication orale) le spectre de signification est plus large, chacun étant libre d'interpréter à sa guise, et risquant peu d'être confronté à une preuve matérielle de son erreur d'interprétation.

² Une lecture plus attentive s'opposerait sans doute à ce rattachement abusif. La définition que donne Baechler (1990) de la morphologie est la suivante: « En fait, la morphologie est le ciment de la sociabilité et de la solidarité, ce qui permet aux groupes et aux réseaux de tenir ensemble. Plus précisément, elle n'est pas "ce qui" les tient ensemble, mais la manière dont ils tiennent spontanément ensemble » (1990: 38). Je vois mal comment l'on pourrait dériver la notion de « forme urbaine » de ce passage (qui d'ailleurs est en rupture avec la définition durkheimienne). En revanche il est curieux que la sociologie urbaine n'ait jamais revendiqué les travaux de Simmel, instigateur de la *formale Soziologie*. Il convient de souligner que le concept simmélien de « forme » diffère profondément de la conception morphologique de Durkheim, et qu'elle pourrait plus explicitement servir de cadre d'accueil à la problématique urbaine (cf. *infra* 2.2.b).

Bien qu'il n'en parle pas explicitement — ce qui pourrait d'ailleurs vous faire croire que je suis en train d'infléchir le sens du programme d'épidémiologie des représentations — on peut déduire des développements donnés par Sperber, que certaines classes de représentations sont plus aptes à être transformées que d'autre. Les taux de transformation maxima concernent les contes, les légendes ou les modes, dont le contenu est plutôt de nature affectivo-esthétique que rationnelle. En revanche, la proposition selon laquelle les représentations scientifiques sont sujettes à une transformation permanente, est tout simplement absurde. D'abord parce que la production scientifique procède par certification conceptuelle. Ensuite, parce que sa norme reste la rationalité (au double sens de la concordance avec les données extérieures, et de la consistance logique). Or, un discours à la fois adhérent et consistant ne peut être modifié, que si l'on prouve: a) que les énoncés factuels sont faux; b) que l'argumentation contient des failles logiques. Les théories scientifiques sont bien sujettes à des remaniements (parfois profonds), mais ne suivent pas le rythme des collections printemps-été. Cette propriété est de quelque conséquence sur le statut de la notion examinée. Sans définition, la forme urbaine est plutôt l'objet de polémiques doctrinales, qu'un véritable objet de discussion scientifique.

On pourrait opposer à cette position, que le « rationalisme étroit » qui la fonde ne permet pas, précisément, de comprendre toute la richesse et toute la profondeur de la notion de « forme urbaine ». C'est, en un sens, le propos déjà développé par Bailly et al. (1995) dans un chapitre concernant ce terme. Les auteurs rappellent que: « Délibérément idéaliste, [leur] regard puise sa richesse dans l'intégration du mélange permanent de réel et d'imaginaire [...] La polysémie des espaces vécus, superposition de représentations, rend nécessaire cette approche » (1995: 14). Soit, mais l'épistémologie n'est pas la seule à être vigilante aux procédés de construction d'un énoncé. On pourrait reconnaître dans les derniers travaux de Eco (1992), des positions similaires. Pourtant, l'objectif du sémioticien italien n'est en rien d'analyser la réception des théories scientifiques, mais de rendre compte de l'interprétation de textes « littéraires » (c'est-à-dire soumis à des exigences de décodage nécessairement moins strictes que celles qui frappent un texte scientifique). Eco admet bien sûr que le récepteur — nommé ici « lecteur » — se livre à une interprétation. Mais il montre avant tout que, même en ce qui concerne un texte littéraire, on ne saurait admettre n'importe quelle interprétation. Les « théories de la réception » qui ont surgi à la chute des structuralismes, conduisent à son avis à de totales inepties parce que l'interprétation du texte en fonction

de l'*intentio lectoris* permet toutes les lectures, y compris celles qu'aurait désavouées l'auteur... Pour contrer ces égarements, Eco propose une méthode de falsification fondée sur l'*intentio operis*. En clair: un auteur peut toujours proposer une conjecture d'interprétation d'un texte, mais celle-ci ne doit pas être invalidée par des éléments du texte. Il écrit: « Je voudrais établir une sorte de principe poppérien, non pour légitimer les bonnes interprétations mais pour invalider les mauvaises [...] Je conçois que cette position paraisse offensivement néo-positiviste » (1922: 43)³.

Une des explorations les plus intéressantes de cet essai, concerne l'analyse des présupposés des théories *reader-oriented*, dites encore de l'« interprétation illimitée » (1992: 63-64). Je cite les plus saillants (le dernier étant sans doute le plus inacceptable):

- (a) Un texte est un univers ouvert où l'interprète peut découvrir d'infinies connexions.
- (g) Pour sauver le texte [...] le lecteur doit pressentir [...] que les mots ne disent pas, mais évoquent le non-dit qu'ils masquent. La victoire du lecteur consistera à faire tout dire au texte, sauf ce à quoi pensait l'auteur [...]
- (i) La sémiotique est un complot de ceux qui veulent nous faire croire que le langage sert à la communication de la pensée.

Comment, à ce point, justifier une interprétation ouverte de la notion de forme urbaine ? Si l'on place la forme urbaine dans une perspective scientifique, elle doit être réduite à une définition univoque, et devenir alors un concept; Si l'on récuse que la question de la forme urbaine s'inscrive dans une perspective scientifique, on doit alors l'interpréter en évacuant au minimum tous ses éléments auto-contradictaires (sans quoi la communication entre spécialistes ne serait plus qu'un simulacre de communication). Dans un cas comme dans l'autre, la « gnose hermétique » qui soutend le discours de l'interprétation illimitée s'effondre sous son propre poids.

³ Il y aurait sans doute beaucoup à dire des arguments avancés par Eco (1992) — notamment, sur la notion d' *intentio* qui suppose toujours un sujet actif dans la terminologie médiévale (et qui ne saurait donc *stricto sensu* se composer en

2. L'étendue de la polysémie

J'examinerai maintenant l'étendue du spectre de significations de la « forme urbaine », par une simple recension non pas des *définitions* — puisqu'il n'en existe guère — mais des *usages* que divers auteurs ont fait de ce mot. Nous verrons, ce faisant, que l'analyse conceptuelle classique informe sans doute mieux sur le spectre de significations d'une notion, que ne le feraient les approches qui, en invoquant trop souvent les pouvoirs de la suggestion, finissent par gommer toutes les différences significatives.

On peut regrouper les significations de la forme urbaine en deux classes: celles qui dépendent d'un potentiel de variation interne (certains mots se prêtent mieux que d'autres à des lectures diverses); celles qui dépendent d'une variation purement externe des lectures.

1. La variabilité interne

Insistons tout d'abord sur une idée simple. La variabilité interne n'implique pas une conception selon laquelle la signification d'un mot lui serait inhérente. Comme l'ont bien compris toutes les théories de la réception, aucun signe, fut-il graphique, n'a de sens *en-soi*: la signification est toujours le produit d'un usage des mots. Il n'en reste pas moins, et c'est ce qui fonde la critique d'Eco (1992), que tout locuteur connaît par sa propre expérience, même d'une façon très approximative, les usages considérés licites par ses interlocuteurs, et ceux qui ne le sont pas. Et il sait que le décodage du message procédera régulièrement par inférence à partir de ce caractère licite (si je donne le nom de « forme urbaine » au coupé sport qui vient de me dépasser, vous n'avez aucun moyen d'accéder à ma représentation mentale; en *excluant* que je puisse penser aux lignes d'une voiture, vous faites une inférence sur le sens licite de ce mot). En définitive, on peut remplacer la périphrase expliquant la régulation sémantique d'un mot par les interlocuteurs (énoncé correspondant à la situation réelle), par l'expression: « variabilité interne » d'un mot (énoncé fictif, mais économique). On constate alors que la forme urbaine soulève des incertitudes sémantiques: sur la conjonction nom + épithète; sur l'urbain; sur la forme.

a) *Incertitudes sur la conjonction*. Le groupe nominal « forme urbaine » peut être immédiatement

intentio operis); ou à propos du caractère falsifiable des conjectures que l'on peut émettre sur un texte littéraire — mais ces notes n'ajouteraient rien à l'argument central de l'auteur.

traduit par: « forme de la ville ». Mais cette réécriture ne simplifie qu'en apparence l'objet d'analyse. En effet, cette préposition marque en Français tantôt l'appartenance (possessif), tantôt l'origine (génitif). Ainsi, lorsque des sociologues s'intéressent aux « légendes urbaines », ils n'entendent pas examiner les légendes qui auraient pour objet la ville, mais celles qui prennent naissance dans les milieux urbains. De même, une « forme urbaine » pourra désigner: soit la configuration adoptée par la ville; soit la forme d'un phénomène d'*en* ville.

b) Incertitudes sur l'urbain. *A priori*, l'épithète urbain appelle une lecture univoque: « qui a trait à la ville ». En dépit des apparences, il existera toujours une ambiguïté résiduelle quant à ce terme, puisque la ville peut en droit désigner soit le cadre physique, soit la population urbaine. Elle se rapproche en cela des mots « Nation » (territoire/citoyens), « Tribunal » (édifice/magistrats), ou « Église » (édifice/fidèles). Ce flottement est à l'origine d'une confusion perçue par Genestier: « Le terme "forme urbaine" que l'on trouve dans les travaux de la morphologie sociale désigne essentiellement un contenu, une modalité de vie et d'organisation sociétales. Il s'agit d'un type de structuration des rapports sociaux et de cristallisation des rapports à l'espace » (1988: 12). Il est manifeste que dans cette acception, l'urbain ne s'applique pas aux espace construits, au cadre physique de la ville, mais à la population humaine qui l'habite.

c) Incertitudes sur la forme. Enfin, c'est sur la forme que l'on rencontrera la plus grande polysémie. Certains auteurs, comme Pinon, regrettent le débat polémique qui s'est installé sur la forme urbaine, toujours tiraillée entre passéisme et progressisme. Il indique très justement que « Le fond du problème est ailleurs [...] il est dans ce qu'on appelle "forme" et dans ce qui lui est demandé » (1988: 95). Ce développement répondra en partie à cette attente. Comme je m'en suis expliqué plus haut, je doute que la variation sémantique observée sur un mot, dépende seulement de notre capacité collective à élaborer des définitions fantaisistes ou contradictoires

8. Cette thèse revient à faire fi des procédures d'inférence par licitation que nous utilisons tous. En revanche, en admettant que les divers sens d'un mot adhèrent au moins partiellement à son histoire, on observera que le mot « forme » est certainement l'un des mots dont l'étymologie est la plus complexe. On ne compte pas moins de onze racines différentes pour les seules langues indo-européennes, dont trois pour le Gr. (*eîdos*, *skhêma*, *morphê*), et trois pour le Lat. (*forma*, *figura*, *species*). L'analyse sémantique de ces familles est révélatrice de la diversité des approches de la notion de forme (Buck, 1969):

1a₁: Les mots Skt. *âkâra-*, *âkrti-* (forme), et *kṛp-* (forme, apparence, beauté) procèdent du sens générique de « faire », tout comme l'Irl. *cruth* (forme). Le Lat. *corpus* (corps) est apparenté.

1a₂: Les termes Sued. et All. *Gestalt* (forme) dérivent du verbe *stellen* (placer, mettre, arranger), apparentés au Gr. *stéllô* (préparer, disposer). Comme la précédente, cette étymologie indique que la forme est toujours le résultat d'une action.

1b: L'Angl. *shape* (forme), le Sued. *skapnad* (forme), sont issus de la racine « couper, creuser » qui est aussi à l'origine du Gr. *skáptô* (creuser) et du Lat. *scabere* (gratter). Cette terminologie s'applique prioritairement aux corps solides tels que la pierre.

1c₁: L'Irl. *dealbh* (forme) provient du Lat. *dolare* (tailler le bois), auquel sont apparentés le Skt. *dal-* (fendre) et le Gr. *daídalos* (fait avec art) dont dérive le nom de l'architecte mythique Dédale.

1c₂: Le Rus. *óbraz* (forme, image, type) appartient à la même famille que les mots *obrazéts* (modèle), *rez'bá* (sculpture), *rezéts* (burin, ciseau) et le verbe *rézat'* (couper, trancher). Comme le précédent, le terme renvoie au travail des corps fissiles comme le bois.

1d₁: Le Lat. *figura* (forme, figure), et le Lat. *figulus* (potier) sont issus du verbe *figere* (former, modeler l'argile). La racine se distingue donc des deux premières par son application exclusive aux corps plastiques.

1d₂: Le Lat. *formus* (chaud), de même que *formus/-ax* (four) sont sans doute à l'origine de la métathèse du Gr. *morphê* > *forma*, l'opération de cuisson des poteries suivant immédiatement celle du modelage.

En dépit de leurs différences, ces racines envisagent toutes la forme comme le résultat d'une action de fabrication indéfinie (1a) ou définie quant au matériau auquel elle est appliquée (1b-1d).

2a: L'origine du Gr. *morphê* est conjecturale. Benvéniste la rapproche du Lit. *márgas* (forme), désignant ainsi l'IE* *marg-* « bord, limite » comme racine probable de ces termes. Cela permettrait au moins d'expliquer l'insistance du mot grec sur l'aspect extérieur, le contour des objets. Par métathèse, le terme donnera le Lat. *forma* (forme, dessin, espèce, beauté).

2b: Le Gr. *skhêma* (forme, figure, attitude), apparenté à *ékhô* (avoir, tenir), *iskhús* (force, fermeté) — on dit, dans le même sens, « lignes de force » — met l'accent sur le fait que l'enveloppe extérieure (2a) d'un objet résulte toujours d'une structure interne.

Ces nouvelles racines présentent la forme comme une caractéristique propre de l'objet en-soi — coupé, en cela, de sa production comme de sa réception — en visant soit son profil extérieur (2a); soit l'ossature qui est censée le conformer (2b).

Sans pratiquer de distinctions trop fines (qui deviendraient inopérantes), on peut percevoir trois grandes familles sémantiques. La forme-1 est toujours conçue comme le résultat d'un processus de conception-fabrication (ce qui incite à une analyse causale des formes urbaines, en termes de causalité efficiente ou finale). La forme-2 correspond plutôt à une visée des caractéristiques propres de la ville, qu'elles soient apparentes ou structurelles. La forme-3 est indissociable d'un acte de vision, dont procèdent tout à la fois les exigences classificatoires et les jugements axiologiques normatifs. L'entreprise typo-morphologique, ainsi que le discours prescriptif sur la ville, dépendent de cette catégorie.

Cette analyse permet de voir que la polysémie de la notion de forme urbaine ne tient pas à la seule désinvolture de quelques lectures divergentes. Elle est, dans une certaine mesure, instaurée par la variabilité de la conjonction (possessif *versus* génitif), de la ville (cadre *versus* population), et de la forme (fabrication *versus* objet *versus* perception). Elle indique également les difficultés devant lesquelles on se trouve, en traduisant le mot « forme urbaine ». Doit-on préférer *urban form* comme Morris (1972), *urban pattern* comme Gallion (1963), *urban shape*, ou bien encore *urban design* à la manière de Bacon (1967) ?

2. *La variabilité externe*

Nous verrons maintenant que certaines de ces lectures possibles ont creusé des traditions d'interprétation, chacune étant liée à un milieu professionnel qui s'en attribue les prérogatives. Juxtaposées les unes aux autres, ces traditions de lecture rendent la notion de forme urbaine auto-contradictoire.

a) *Incertitudes sur le caractère normatif/descriptif*

La forme urbaine accepte des lectures diverses selon la finalité (théorique ou pratique) des énoncés dans lesquels elle apparaît. Se contente-t-on de décrire la configuration spatiale de la ville, en écartant tout jugement de valeur ? Ou bien tente-t-on de promouvoir une configuration réputée meilleure que les autres, en reniant du coup les principes d'un urbanisme moderne censé engendrer tous les maux de notre société ? Genestier (1988) rappelle cette acception normative: « Le terme "forme urbaine" recouvre une image synthétique de la ville historique européenne (c'est-à-dire, selon les auteurs, soit pré-moderne contemporaine, soit pré-industrielle). Cette image

a une valeur culturelle et sociale dans la lisibilité par tous et chacun; elle est un acquis civilisationnel, et même pour certains un imago de l'inconscient collectif » (1988: 11). Dans le même sens, Joly écrit que la forme urbaine est « conforme à un projet auquel la ville devrait ressembler » (1988: 19). La forme urbaine est ici indissociable du discours militant du praticien, qui tente d'ériger un type formel (ayant existé en réalité, dans un contexte socio-économique particulier) en modèle idéal, que les architectes et les urbanistes devraient reproduire quand ils conçoivent les projets urbains. Les travaux de Rossi (1966) ou de Krier (1975) sont exemplaires de cette tendance. En dépit du fait que nos modes de vie ont été profondément modifiés par la civilisation moderne (travail, automobile, médias, etc.) le modèle de la ville classique pré-industrielle du XVIIIe siècle, serait en quelque sorte la seule garantie de notre bien-être. (À moins que l'on ne veuille dire par là, qu'il faut se détourner en bloc de la civilisation moderne). On pourrait opposer à ce discours normatif, une foule de critiques de nature rationnelle ou idéologique. Ce n'est pas le propos de les examiner ici (elles rentrent, comme les précédentes dans la catégorie des interprétations axiologiques de la forme urbaine).

On peut en revanche reconnaître qu'un certain nombre d'auteurs n'ont jamais considéré le mot « forme urbaine » autrement que comme un instrument de description de la ville. C'est d'ailleurs un point qui fait la quasi unanimité parmi les spécialistes de la ville, à l'exclusion peut-être des architectes-urbanistes qui restent partagés sur ce point. Pinon (1988), pourtant très attaché aux méthodes typo-morphologiques, diffère des précurseurs italiens ou des polémistes passésistes, en ce qu'il utilise la notion de forme urbaine plutôt comme un instrument d'analyse de la ville, que comme slogan à des fins pragmatiques ou idéologiques. Dans un article du *Dictionnaire de l'urbanisme*, Pierre Merlin (1988) rappelle contre tous les engouements normatifs que suscite la forme urbaine, que « l'objet urbain n'est pas abstrait, universel, idéaltypique, mais concret, localisé et spécifique » (1988: 435). L'analyse ne saurait se contenter d'un discours sur la conformité de plans à quelque modèle idéal, ni se dispenser d'une étude précise des réalités urbaines, *hic et nunc*.

b) Incertitudes sur la position causale

Si la variabilité interne du mot ville (cadre physique versus population) a déjà entraîné une confusion, plusieurs lectures externes ont aggravé la polysémie de la forme urbaine en l'associant ou non à une recherche causale. Dans le cadre des analyses typo-morphologiques proposées par

Aymonino (1970), il ne s'agit pas d'étudier des rapports de détermination causale entre le type architectural et la morphologie urbaine. Parallèlement, Lefebvre (1970), en séparant la forme de ses contenus, chasse la forme urbaine de tout examen des rapports de causalité⁴. « C'est la forme elle-même, en tant que génératrice d'un objet virtuel, l'urbain, rencontre et rassemblement de tous les objets et sujets existants et possibles, qu'il faut explorer » (1970: 164). Rencontre, rassemblement, centralité sont des formes urbaines, précisément parce qu'ils sont indépendants de toute matière. La forme urbaine n'est donc qu'une « forme pure », proche selon lui des formes logiques abstraites, qui sont elles aussi indépendantes des contenus qu'elles accueillent. Impossible, dans ce contexte, de faire entrer les formes urbaines dans le cadre d'une analyse causale, puisque sa définition englobe tout à la fois: a) les agents qui fabriquent la ville (cause); b) les objets physiques qui résultent de cette construction, et influent alors sur nos comportements (effet/cause); c) les agents qui habitent la ville (effet).

Dans une tentative de définition de l'objet de la morphologie en sociologie urbaine, Grafmeyer (1994) s'éloigne tout autant de l'assimilation pure et simple des formes (sociales) urbaines aux formes (spatiales) urbaines⁵, que du point de vue de Lefebvre exposé *supra*. Il y a dès lors pos-

⁴ Il s'agit en ce sens d'un « hylémorphisme à l'envers », puisqu'il n'existe plus aucun rapport de détermination réciproque des formes et des contenus. Aristote préconise en effet d'étudier forme et matière conjointement: « Il appartient à une même science de connaître la forme (*eidos*) et la matière (*hylé*) (par exemple [...] à l'architecte, la forme de la maison et la matière, à savoir tuiles et bois) » (*Physique*, II, 2, 194 a). Il ne s'agit pas pour autant de confondre les causes efficientes et finales avec ce que Aristote nomme la « cause formelle »: « En un sens, la cause, c'est ce dont une chose est faite et qui y demeure immanent, par exemple l'airain est cause de la statue [...] En un autre sens, c'est la forme (*eidos*) et le modèle (*paradeigma*), c'est-à-dire la définition de la quiddité et de ses genres » (*Physique*, II, 3, 194 b).

⁵ Grafmeyer se place délibérément dans le contexte de la morphologie durkheimienne, alors que la sociologie urbaine pourrait tout aussi bien bénéficier d'une lecture des textes de Simmel. Selon cet auteur, la forme est la réification (*Vergegenständlichung*) d'une représentation symbolique (*Philosophie des Geldes*, 510); une sorte de « configuration cristallisée » acquérant une autonomie et subsistant aux êtres qui l'a créée (*Das individuelle Gesetz*, 120). Sur ce point on consultera avec intérêt l'introduction à Simmel (1981: 33-55) écrite par Freund. Simmel a lui-même employé la notion de forme dans ses essais sur la ville dès 1922 (*Zur Philosophie der Kunst*): « Ainsi la forme en laquelle Rome s'édifie réussit à dépasser en une unité visiblement intime la contingence, la contradiction et l'absence de principes qui ont présidé à l'histoire de sa construction [...] L'intrication de vestiges anciens et très anciens est [...] sous une forme figée, la même que celle qui nous est offerte en une forme fluante par le dynamisme de la vie romaine » (1989: 256-257). Ces indications suggèrent, au minimum, que la confusion cadre urbain versus population urbaine ne se serait pas produite si l'on avait suivi l'acception simmelienne de la forme.

sibilité d'établir des rapports de causalité entre ces différents objets. Il écrit: « Il n'en faudrait cependant pas conclure que l'espace n'est qu'une surface d'enregistrement parfaitement neutre, une sorte de double matériel de la vie sociale [...] Les structures morphologiques ainsi produites [...] s'imposent en retour aux agents de la vie urbaine » (1994: 24-25). Les recherches concernant la conception des projets urbains d'une part, la psychologie de l'environnement de l'autre utilisent, explicitement ou non, cette distinction pour raisonner selon les catégories de l'avant et de l'après. Cette identification des causes peut aller plus loin, dans les recherches sociologiques qui étudient la criminalité ou la délinquance urbaine dans le sillage des enquêtes de l'École de Chicago conduites par Park (1952), Shaw et Mc Kay (1969). Body-Gendrot titrait récemment l'une de ses réflexions: « La forme urbaine serait responsable de la violence: les théories de la victimisation » (1996: 510). Il ne m'appartient pas de rentrer dans l'examen de cette question, qui requiert une analyse causale des plus complexes. Mais il est clair qu'une telle formule eut été impensable dans l'optique d'un Lefebvre.

c) Incertitudes sur le caractère matériel/mental

Pour les premiers promoteurs de la forme urbaine, tels que Aymonino (1970), il s'agissait d'étudier la formation et la modification des « structures physiques » de la ville. Bien que le point de vue de Hillier (1983) soit plus exigeant quant à la démarche scientifique, l'objet de la morphologie reste l'étude des « formes physiques et spatiales de la ville ». La sociologie ne s'écarte en rien de cette perspective, même si elle identifie à sa manière ce qui relève des structures matérielles et ce qui n'en relève pas. Grafmeyer (1994), procédant à une lecture classique — mais toujours contestable — de Durkheim (1895), rappelle que la morphologie comprend les manières cristallisées en substrats relativement stables, et il cite pour exemple: la forme des habitations, les structures juridiques, politiques, etc.⁶.

⁶ Il est vrai qu'historiquement, c'est bien l'inflexion qu'a suivi la morphologie sociale, mais Durkheim n'en est pas l'instigateur. Il suffit de relire ses textes: « On pourrait appeler morphologie sociale la partie de la sociologie qui a pour tâche de constituer et de classer les types sociaux » (1895: 81). Et dans le même chapitre, Durkheim développe une telle classification des hordes, clans, tribus, cités, nations... en introduisant le vocable de: société monosegmentaire, polysegmentaire simple, simplement composée, ou doublement composée. La seule chose que puisse dire la morphologie sociale de nos villes, c'est qu'elles dépendent de sociétés polysegmentaires doublement composées.

Une première inflexion par rapport à cette étude des formes matérielles urbaines a été accusée par la remarquable étude de Lynch (1960) sur l'image de la ville. Cette enquête montre que tout individu désirant s'orienter en ville, s'en construit une image composite en s'aidant de ce que lui offre le paysage urbain: axes, places, carrefours, etc. Mais l'individu soumet d'autre part ce matériel à une restructuration mentale qui s'exprime généralement au travers d'une schématisation. Ainsi, l'on sait depuis cette étude que les habitants de Boston conçoivent le grand parc de la ville comme un carré à cinq angles droits... Porter ce point de vue sur la « forme urbaine », revient au minimum à prendre en considération les facteurs cognitifs qui régulent la représentation des espaces construits. En France, Pailhous (1970) a approfondi l'étude de la perception de l'environnement urbain en se focalisant sur le comportement des chauffeurs de taxi parisiens. La « carte » élaborée par le chauffeur est double: il utilise une représentation en vue d'oiseau pour programmer les longs déplacements dans la ville (il raisonne alors en termes de *relations spatiales* entre des points à relier); il utilise une représentation procédurale dès qu'il connaît mieux le quartier dans lequel il se déplace (il raisonne alors par inférence sur des *trajets* effectués).

Les formes spatiales liées au vécu et à l'image mentale, rentrent aussi dans le cadre d'une géographie de la perception. Dans un chapitre intitulé: « Formes urbaines, mythes et symboles », Bailly et al. tentent de montrer que les plans des villes dérivent de formes géométriques simples: le cercle, symbole de « perfection et protection » —, le carré, figure d'« ordre et de stabilité », etc. (1995: 15-27). Le discours passe alors facilement des formes urbaines (qui ne sont pas définies par les auteurs) à un discours sur l'importance symbolique des formes. J'en donnerai un échantillon. Selon eux: « Le cercle urbain procure par sa forme enveloppante, la quiétude rassurante du giron et du sein maternel [...] cordon de défense autour des villes [...] limite à la prolifération suburbaine, protection symbolique de la ville contre le chômage d'aujourd'hui (*sic*) » (1995: 20). Il faut attendre leur conclusion pour avoir un éclaircissement sur le contenu du mot: selon les auteurs, les formes urbaines seraient des « formes de représentation de la ville » possédant un contenu symbolique (1995: 26). Nous sommes là, c'est le moins qu'on puisse dire, aux antipodes de la forme urbaine comme structure matérielle.

d) Incertitudes quant aux composantes

D'autres incertitudes sémantiques touchent au niveau de perception de la forme urbaine, tantôt considérée dans sa totalité, tantôt examinée dans ses parties ou ses composantes analytiques. Ces confusions sont de plusieurs ordres.

La forme urbaine est assimilée soit à une forme spatiale, soit à sa réduction plane (par collusion probable de l'objet d'analyse avec sa méthode de représentation cartographique). L'analyse typomorphologique classique tient toujours compte de l'échelle des hauteurs, des façades sur rue ou, au minimum, de la densité — même s'il existe quelques survalorisations du plan de la ville: « élément primordial de définition de la forme urbaine » selon Yedid (1981: 62). Cette tendance semble être plus accusée en sociologie et en géographie (probablement par un manque d'acuité du regard). Dans les passages d'introduction à la notion de forme urbaine comme « forme pure », Lefebvre renvoie la forme (spatiale) urbaine à la perception globale de la ville. Il écrit alors: « Quant à la forme, au sens habituel du terme, c'est-à-dire géométrique ou plastique, il s'agit d'une disposition spatiale: quadrillée ou radio-concentrique » (1970: 156). De même, si l'on recherche la traduction urbaine des archétypes dont Bailly et al. font l'hasardeuse hypothèse, on remarquera qu'il s'agit toujours de figures planes, ceci induisant leur assimilation au plan des villes. C'est ainsi que l'archétype du « carré » dirigerait la forme urbaine de Timgad ou celle de la bastide de Montpazier (1995: 24). Parle-t-on alors de la forme urbaine ou du plan de la ville ? Ne limite-t-on pas l'examen du plan aux tracés qui le structurent ?

La forme urbaine est associée tantôt à la totalité de la ville, tantôt à ses parties. Selon Pinon, le tissu urbain « regroupe les trois niveaux de la forme urbaine: voirie, parcellaire, bâti, et désigne la trame de base de la forme urbaine » (1992: 103). Il n'est pas sûr que la forme urbaine s'exprime autrement que par les trois niveaux mentionnés. Le tissu urbain peut être une simple recombinaison de la forme urbaine : ce seraient alors des doublons l'un de l'autre. Dans le cas contraire, la définition est admissible. Le tissu correspondrait alors à l'expression plane de la forme urbaine (caractère bi-dimensionnel du tissu ?) Mais la définition est alors contradictoire avec celle de Merlin (1988: 666), dont j'extraie les points divergents: « [Le tissu urbain] est constitué par [...] la dimension, la forme des bâtiments ». La forme et la dimension des bâtiments ne sont pas entendus dans leur réduction au plan: il peut s'agir des hauteurs ou des profils de ceux-ci. On cherchera une issue à cette contradiction, en essayant de différencier davantage forme urbaine et tissu urbain.

Contrairement à la notion de forme urbaine, celle de tissu urbain implique toujours un caractère d'homogénéité et de continuité, tant dans sa référence métaphorique (*tissu* ≠ *patchwork*) que dans ses acceptions savantes, biologiques ou urbanistiques. Merlin écrit: « On peut appeler tissu urbain l'ensemble des éléments du cadre urbain qui constituent un tout homogène. Le tissu urbain est l'expression physique de la forme urbaine » (1988: 665). L'homogénéité ne pouvant être rencontrée que sur des aires urbaines distinctes, le tissu et la forme urbaine sont renvoyés à la ville partielle. Du coup, le terme de forme urbaine devient contingent dans les énoncés référentiels, puisqu'il se réduit à l'ensemble des caractéristiques du tissu. On notera que l'étude du quartier des Halles, conduite par Boudon, Chastel et al. (1977) ne contient pas une occurrence de « forme urbaine ». D'auteurs auteurs pensent au contraire que la forme urbaine traite de la ville totale. Ainsi de la définition allusive de Yedid: « Que sont-elles ? D'abord les formes successives de la totalité d'une ville » (1981: 57). L'auteur indique ensuite quelques usages du mot qui sont contradictoires avec sa propre définition. On pourrait l'employer: à propos du trident de Versailles, qui serait une « forme urbaine volontaire » (composition urbaine ?); à propos de la place Stanislas Leczinski de Nancy (élément urbain ?); à propos de la place Dauphine où « la forme urbaine se plie à la contrainte du site » (tissu urbain ?); ou à propos de la piazza Navona à Rome, pour illustrer la permanence de la forme urbaine (tracé urbain ?). Tous ces usages, on le voit, peuvent être remplacés par des termes plus précis, qui ont pour propriété de ne pas se référer à la totalité de la ville. En particulier, si la forme urbaine devait se distinguer du tissu, parce qu'elle est censée répondre à un souci de régularité ou de géométrie, on peut utiliser le terme de « composition urbaine » qui prête moins à confusion.

Enfin, il convient de noter que la confusion forme-tissu, jointe à l'observation de villes hétérogènes, a pu conditionner l'inflexion de « forme urbaine » en « formes urbaines ». Genestier tente de les définir ainsi: « "formes urbaines", au pluriel, désigne les conformations spatiales de la ville, dont l'analyse morphologique a dégagé les éléments (parcelle, immeuble, îlot, rue, place...) et leur système d'articulation selon des dispositions et des rapports régulés par les modes de production spécifiques à son contexte social et historique » (1988: 11). Cet usage renforce la correspondance forme-tissu, et le pluriel serait un pluriel de *succession*, devenu par la permanence relative du cadre physique, un pluriel de *coexistence*. Cette définition s'applique à un large éventail de travaux, dont l'étude de Castex, Depaule et Panerai (1977), mais si l'on suit cette lecture de Ge-

nestier (1988), on se trouve devant une nouvelle difficulté: un énoncé tel que: « La succession des formes urbaines... » est illisible, parce qu'on ne peut en aucune manière savoir si l'on parle de forme urbaine ou de formes urbaines, le pluriel d'un pluriel étant un pluriel. Il apparaît donc que: 1) le mot « forme urbaine », comme tous les concepts, doit avoir la même définition au singulier et au pluriel (excepté la variation du nombre); 2) en dépit des correspondances fréquentes entre tissu et forme urbaine, cette dernière reste flottante entre la ville totale et la ville partielle.

La forme urbaine est analysée tantôt de façon uni-dimensionnelle, tantôt de façon multi-dimensionnelle (et il n'existe pas d'accord sur le nombre de caractéristiques à prendre en considération). Sitte, on le sait, accordait la primauté aux espaces vides (places, rues). Cette position survit encore à travers les positions de Richot, Feltz et al. (1985): « En théorie, la ville c'est d'abord un trou... » À l'encontre de cette tentative d'isoler l'essence de la ville, il existe toute une série de travaux revendiquant une analyse multi-dimensionnelle de la ville. En ce sens, Pinon (1988) rappelle que toute analyse morphologique distingue trois niveaux: le réseau viaire, le parcellaire, le bâti. Mais ces niveaux ne doivent pas être pris pour des éléments objectifs de la forme urbaine. Ce sont plutôt des composantes analytiques, qui émanent en cela d'une méthode, et qui peuvent être réduits ou augmentés à volonté, en fonction du degré de finesse escompté. Ainsi, Boudon, Chastel et al. (1977) ont plus particulièrement axé leur étude sur la division parcellaire. Merlin indique pour sa part que l'étude morphologique comprend sept composantes. Il faudrait ajouter à la liste donnée *supra*, le site, le rapport entre les espaces construits et non construits, et décomposer le niveau du bâti en trois paramètres: dimension, forme, et style des bâtiments (1988: 666). Toutes ces composantes ont leur importance⁷. Mais on ne sait toujours pas si elles se rapportent à la forme urbaine ou au tissu urbain.

⁷ L'analyse de la forme urbaine en fonction de la seule voirie, par exemple, déboucherait sur des absurdités. On sait qu'un tracé bi-axial a été utilisé à Rome (c'est le plan de la *Roma quadrata*, dit aussi *etrusco ritu* en raison de ses antécédents), mais on le retrouve aussi au centre de Chicago, ou bien encore dans certaines villes d'Amérique latine au plan en *manzanas* de 100 × 100 mètres, dont l'extension a progressivement absorbé les vieilles *quintas* de la périphérie. Or ces tracés semblables s'accompagnent de divisions parcellaires, de rapport du bâti à la voirie, de densités, etc. qui ne montrent aucun type de corrélation.

3. Conclusions

La possibilité-même de formuler les points de variation précédents sous la forme $(A, \neg A)$ prouve que la « forme urbaine » reste aujourd'hui une notion auto-contradictoire. Le principe d'identité interdit en effet qu'un élément soit à la fois lui-même et son contraire. On pourrait cependant tenter de faire évoluer la notion vers le concept, en réduisant ses éléments contradictoires les plus flagrants. Il suffirait pour cela de reprendre, un à un, tous les points d'examen de la forme urbaine: descriptive versus normative; causale *versus* acausale; matérielle *versus* mentale; spatiale *versus* plane; totale *versus* partielle; multi- *versus* uni-dimensionnelle, et de choisir une combinaison (ma préférence personnelle irait vers les premiers éléments de chaque couple). Mais, plutôt que d'imposer une définition de la forme urbaine — tâche qui incombe aux auteurs du Dictionnaire — on peut commencer par évacuer tous les faux-sens et toutes les approximations pour lesquels la langue française offre des synonymes plus appropriés. La connaissance des usages licites est, ici encore, un instrument commode pour réorienter une notion polysémique:

1) Si la forme urbaine désigne la configuration humaine de la ville, et non celle du cadre bâti, on la nommera *forme sociale* (urbaine). Au demeurant, ses caractéristiques peuvent être liées à la forme urbaine.

2) Si la forme urbaine a une composante mentale non nulle, on pourra la désigner sous le nom générique de *représentation urbaine*.

3) Si cette représentation urbaine est l'antécédent causal d'une configuration spatiale de la ville, on peut parler de *modèle urbain* si cette représentation a un caractère exemplaire et reproductible (modèle urbain de la Ciudad lineal), ou de *projet urbain* si celle-ci est dénuée de ce caractère (projet urbain de Brasilia).

4) Si cette représentation urbaine est le conséquent causal de la configuration spatiale de la ville, on parlera de *représentation urbaine esthétique* (représentation urbaine des habitants de Boston, par exemple).

5) Chaque fois que la forme urbaine induit un discours normatif, on lui préférera le terme *modèle urbain* (modèle de la ville pré-industrielle du XVIII^e siècle, par exemple).

6) Si la forme urbaine dérive d'une étude morphologique entendue au sens de classification ou de typologie, on parlera de *type urbain*. Cet usage ne se distingue du modèle urbain, qu'en ce qu'il suppose une approche descriptive et/ou comparative.

7) Si la forme urbaine appelle une lecture bi-dimensionnelle, déterminée essentiellement par son tracé, on emploiera le terme de *plan urbain* (plan bi-axial, radio-concentrique, etc.)

8) Si la forme urbaine, en tant que configuration spatiale, résulte d'un acte de conception limité à une partie de la ville, on peut s'y référer en parlant de *composition urbaine* (le trident du palais de Versailles, par exemple).

9) Si la forme urbaine est engagée dans la qualification d'une aire urbaine qui présente des caractères d'homogénéité et de continuité, on parlera de *tissu urbain* (tissu médiéval, haussmannien, pavillonnaire, etc.)

Ces opérations de soustraction — qui laissent au total peu de chose à la forme urbaine — sont sans doute contestables. Mais existe-t-il une autre issue ? L'examen de cette notion exemplaire pour l'épistémologie des sciences sociales rappelle un texte ancien que je voudrais citer en conclusion:

Adonai dit: "Voici, un seul peuple, une seule lèvre pour tous !
Cela, ils commencent à le faire. Maintenant rien n'empêchera pour eux
tout ce qu'ils préméditeront de faire !
Offrons, descendons et mêlons là leur lèvre
afin que l'homme n'entende plus la lèvre de son compagnon."
Sur quoi il crie son nom: Babèl...

(*Entête*, 11, 11).

Bibliographie

- ARISTOTE (1983). *Physique (I-IV)*. Paris: Éditions Les Belles Lettres.
- AYMONINO, C. et al. (1970). *Lo Studio dei fenomeni urbani. La città di Padova*. Roma: Centro studi di storia urbanistica.
- BAECHLER, J. (1990). Le concept de morphologie. *Revue du MAUSS*, 7: 34-59.
- BAILLY, A. (1977). *La Perception de l'espace urbain*. Paris: Centre de Recherche d'Urbanisme.
- et al. (1995). *Représenter la ville*. Paris: Economica.
- BENEVOLO, L. (1983). *Histoire de la ville*. Marseille: Éditions Parenthèses [1975].
- BERQUE, A. (1993). *Du Geste à la cité, formes urbaines et lien social au Japon*. Paris: Gallimard.
- BODY-GENDROT, S. (1996). Violence et délinquance urbaine. T. Paquot, *Le Monde des villes*. Paris: Éditions Complexe: 507-530.

- BORIE, A., MICHELONI, P. et PINON, P. (1976). *Formes urbaines et sites de méandres*. Rueil-Malmaison: GEPAP.
- BOUDON, F., CHASTEL, A. et al. (1977). *Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris*. Paris: Éditions du CNRS.
- BOURDIEU, P. (1976). Le champ scientifique. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2/3: 88-104.
- BUCK, C.D. (1969). *A Dictionary of Selected Synonyms in the Principal Indo-European Languages*. Chicago: The University of Chicago Press.
- BUNGE, M. (1983). *Épistémologie*. Paris: Éditions Maloine.
- BURGEL, G. (1993). *La Ville aujourd'hui*. Paris: Hachette.
- CASTEX, J., DEPAULE, J.C., PANERAI, P. (1977). *Formes urbaines, de l'îlot à la barre*. Paris: Dunod.
- CHOAY, F. et MERLIN, P. dir. (1988). *Dictionnaire de l'urbanisme*. Paris: Presses Universitaires de France.
- CLAVAL, P. (1981). *La Logique des villes*. Paris: LITEC.
- DEMORGON, M. et al. (1980). *Éléments d'analyse urbaine*. Paris: Dunod.
- DEVILLERS, C. (1974). Typologie de l'habitat et morphologie urbaine. *Architecture d'Aujourd'hui*, 174: 18-22.
- ECO, U. (1992). *Les Limites de l'interprétation*. Paris: Grasset et Fasquelle [1990].
- GENESTIER, P. (1988). Forme urbaine... Formes urbaines ? *Villes en parallèle*, 12/13: 9-18.
- GRAFMEYER, Y. (1994). *Sociologie urbaine*. Paris: Nathan.
- JOLY, R. (1988). À la recherche de la forme urbaine. *Villes en parallèle*, 12/13: 19-26.
- (1995). *Formes urbaines et Pouvoir local*. Toulouse: Presses Universitaires de Toulouse le Mirail.
- KRIER, R. (1975). *L'Espace de la ville. Théorie et pratique*. Bruxelles: Archives d'architecture Moderne.
- LEDROUT, R. (1973). *Sociologie urbaine*. Paris: Presses Universitaires de France.
- LEFEBVRE, H. (1970). *La Révolution urbaine*. Paris: Gallimard.
- LYNCH, K. (1976). *L'image de la cité*. Paris: Dunod [1960].
- MORINI, M. (1963). *Atlante di storia dell'urbanistica*. Milano: U. Hoepli.
- MURATORI, S. (1959). *Studi per un'operante storia urbana di Venezia*. Roma: Centro studi di storia urbanistica.
- PAILHOUS, J. (1970). *La Représentation de l'espace urbain. L'exemple du chauffeur de taxi*. Paris: Presses Universitaires de France.
- PANERAI, P. (1988). L'étude pratique des plans de ville. *Villes en parallèle*, 12/13: 101-119.
- PINON, P. (1988). La morphologie urbaine, entre "vieille géographie" et nouvelle histoire. *Villes en parallèle*, 12/13: 89-99.
- (1992). Composition urbaine. Paris: Éditions du Service Technique de l'Urbanisme.
- RITCHOT, G., FELTZ, C. et al. (1985). *Forme urbaine et pratique sociale*. Louvain-la-Neuve: Ciaco.
- ROSSI, A. (1981). *L'Architecture de la ville*. Paris: L'Équerre [1966].
- SIMMEL, G. (1981). *Sociologie et Épistémologie*. Presses Universitaires de France [1897-1923].
- (1989). *Philosophie de la modernité*. Paris: Payot [1922].
- SITTE, C. (1990). *L'Art de bâtir les villes*. Paris: Éditions du Seuil [1889].
- SHANNON, C.E. WEAVER W. (1949). *The Mathematical Theory of Communication*. Urbana: University of Illinois Press.

SPERBER, D. (1996). *La Contagion des idées. Théorie naturaliste de la culture*. Paris: Odile Jacob.

YEDID, A. (1981). *Centres historiques. Méthodes d'analyse*. Paris: Éditions du Service Technique de l'Urbanisme.

Table des illustrations

Planche 1. *Forme sociale urbaine:* Politique de ségrégation raciale (dite de *red lining*) dans la ville de Miami en 1990 (Body-Gendrot, 1993: 11).

Planche 2. *Type urbain:* 2a: Domazlice, 'villeneuve' d'Europe centrale à plan uni-axial (Benevolo, 1983: 257); 2b: Mirande, 'bastide' médiévale à plan bi-axial, fondée par Eustache de Beaumarchais au XIII^e siècle (Benevolo, 1983: 254).

Planche 3. *Tissu urbain:* 3a: Tissu régulier du centre de Turin (Morini, 1963: 73); 3b: Tissu irrégulier du village de Deir-el-Medina, près de Thèbes, construit par Thoutmosis Ier vers 1400 av. J.C. (Benevolo, 1983: 33).

Planche 4. *Composition urbaine:* 4a: Assos, plan de l'agora (Benevolo, 1983: 83); 4b: Rome, trident de la Piazza del Popolo, dit '*tracciato a ventaglio*' (Morini, 1963: 260); 4c: Bath, Plan du Circle et du Royal Crescent construit par Wood entre 1754 et 1775 (Morini, 1963: 305).

Planche 5. *Projet urbain:* Chandigarh, projet du Capitole par Le Corbusier en 1956 (Benevolo, 1983: 491).

Planche 6. *Modèle urbain:* 6a: Plan d'une cité idéale par Giorgio Vasari le Jeune (Morini, 1963: 208); Plan d'une cité idéale par Albrecht Dürer en 1527 (Morini, 1963: 232).

Planche 7. *Représentation urbaine:* Gravure représentant un quartier ouvrier de Londres, par Gustave Doré en 1872 (Benevolo, 1983: 365).

Planche 8. *Plan urbain:* Plan bi-axial (orthogonal) de la ville de New Babylon dans le Missouri (Benevolo, 1983: 323).